



Communiqué de presse

Paris, le 12 avril 2018

Le Comité syndical du Syctom a délibéré sur le lancement d'une consultation pour l'attribution d'un marché portant sur la conception, la reconstruction, l'exploitation et la maintenance du centre de traitement des déchets ménagers situé à Romainville / Bobigny

En continuité avec la délibération du 21 décembre 2017 et conformément aux échanges avec le territoire, le Comité syndical du Syctom, réuni ce jour, a délibéré sur le programme du projet, le budget prévisionnel et le phasage de l'opération, ainsi que sur le choix du montage contractuel et la procédure de consultation à mettre en oeuvre. Le vote du Comité syndical du Syctom s'est porté en faveur d'un marché public global de performance attribué à l'issue d'une procédure de dialogue compétitif.

L'attribution du marché est envisagé avant la fin de l'année 2019.

Le Comité de suivi, instance de pilotage de la post-concertation composé d'un collège d'élus et d'un collège d'acteurs du territoire, s'est réuni fin mars pour échanger sur les préconisations environnementales et architecturales à intégrer au futur dossier de consultation des entreprises.

Un Groupe citoyens, formé de plus de 40 citoyens et représentants d'associations locales des villes de Romainville, Bobigny, Pantin et Noisy-Le-Sec, a également contribué à la définition de ces mêmes prescriptions dans le cadre de rencontres organisées en mars.

Contacts presse :

SYCTOM : Sylvie MARIAUD – tél : 06 21 60 03 82 - e-mail : mariaud@syctom-paris.fr

Agence NEORAMA – Marie Hommeau – tél : 06 33 65 38 12 – e-mail : syctom@neo-rama.fr

Site internet : <http://www.syctom-paris.fr>